

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept,  
Le trente juin, à dix-huit heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, LOILLIEUX, DAGUIZE, DEUX, HUCHET, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, PRUKOP, CAZIN, SIMON, CHUPIN, BELLIOU, CARNAC, TRICHET, CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

23 juin 2017

A l'exception de :  
Monsieur BEAUREPAIRE a donné pouvoir à Monsieur DONNE.  
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.  
Monsieur GUGLIELMI a donné pouvoir à Madame LE PAPE.  
Monsieur CHESNEAU a donné pouvoir à Monsieur DEUX.  
Madame JARDIN a donné pouvoir à Madame MARTIN.  
Madame LEVESQUE a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame PRUKOP.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.  
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Date du  
Conseil Municipal

30 JUIN 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DONNE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Présents----23

Votants ----33

### 20/ QUAI DES ARTS – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL, VILLE DE SAINT- NAZAIRE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Madame LE PAPE, adjointe au Maire

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

EXPOSÉ :

Publié le :

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Ville de Saint-Nazaire a sollicité Quai des Arts pour la mise en place d'un partenariat autour d'un projet avec Romain DIDIER, artiste auteur-compositeur-interprète.

Certifié exact,  
Pour le Maire,  
Frédérique MARTIN,

Dans ce cadre, Quai des Arts va intégrer dans la programmation de sa saison 2017/2018, un concert de Romain Didier le vendredi 30 mars 2018 à 20h30.

1<sup>ère</sup> adjointe  
au Maire

En ouverture de ce concert, 12 chansons du répertoire de Romain DIDIER seront interprétées par un chœur d'une vingtaine d'élèves du Conservatoire accompagné de 4 instrumentistes du Conservatoire.

Quai des Arts prend en charge les coûts d'achat du spectacle de Romain Didier et les coûts liés à l'accueil de son équipe artistique.

Le Conservatoire se charge de coordonner le travail préparatoire avec les élèves et les solistes avec un enseignant de chant et fournira le piano pour les répétitions et le concert.

Quai des Arts octroie un tarif préférentiel aux élèves du Conservatoire.

Quai des Arts conserve l'intégralité des recettes de billetterie.

Aucun échange financier n'intervient entre les partenaires.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention de partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) - Ville de Saint-Nazaire et Quai des Arts - Ville de Pornichet.

#### DELIBÉRATION :

- ⇒ Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission Culture – Patrimoine en date du 20 juin 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

#### DÉCISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) - Ville de Saint-Nazaire et Quai des Arts - Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Madame LE PAPE, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les dépenses et recettes sont inscrites au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Pour le Maire,  
Frédérique MARTIN,



1<sup>ère</sup> adjointe au Maire